

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉLIBÉRATION**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE**

**Séance du 11 Septembre 2025**

Régulièrement convoqué, s'est réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Bernard CHOCRAUX

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

**Etaient présents :**

M. Bernard CHOCRAUX, M. François DESPREZ (arrivé à 19h25), Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER, M. Paul BAERT, Mme Peggy GELEZ, M. Bruno CHACORNAC, M. Jean-Pierre ROCHE, Mme Annie BROUTIN, Mme Christine CARON, M. Alexandre BOUVRY, Mme Elodie DELATRE, Mme Céline SINIARSKI, M. Dominique LA GANGA, Mme Isabelle PERAL, M. Christophe OLIVE

Date de la convocation
5 septembre 2025

Transmission en Préfecture
16 septembre 2025

Date de publication
16 septembre 2025

**Procurations :**

M. François HENRIQUET à Mme Laetitia THELLIER-CUVELIER  
M. Vincent GOHIER à M. Bernard CHOCRAUX

**Absentes excusées :**

Mme Julie DELTOUR  
Mme Maria DA SILVA MARTINS

**A été nommée secrétaire de séance :**

Mme Céline SINIARSKI

<b>DÉLIBÉRATION</b> <b>N°37/2025</b>	<b>Mise à jour du tableau des effectifs.</b>
---	--

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les récents mouvements de personnels,

Considérant l'évolution des services,

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en créant un poste d'agent de maîtrise principal :

EMPLOI / POSTE	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi		Total (1)	Catégorie hiérarchique			Emploi pourvu	Emploi non pourvu
	TC	TNC	En ETP	A	B	C		
<b>Emplois fonctionnels</b>								
DGS	1		1	X			1	
<b>Filière administrative</b>								
Attaché	1		1	X			0	1
Rédacteur	1		1		X		1	0
Rédacteur	1		1		X		0	1
Adjoints administratifs	1		1			X	1	0
Adjoints administratifs	1		1			X	1	0
<b>Filière Médico-Sociale</b>								
Atsem principal de 2ème classe (échelle C2) ou Atsem principal de 1ère classe (échelle C3)		0,72	0,72			X	0,72	0
<b>Filière Technique</b>								
Agent de Maîtrise Principal	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	0	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - Bâtiment et Espaces Verts	1		1			X	1	0
Adjoint technique - périscolaire	1		1			X	1	
Adjoint technique - périscolaire		0,69	0,69			X		0,69
Adjoint technique - périscolaire		0,69	0,69			X	0,69	
Adjoint technique - périscolaire		0,61	0,61			X	0,61	
Adjoint technique - périscolaire		0,86	0,86			X	0,86	

Adjoint technique - périscolaire	1		1,00			X	1	
Adjoint technique - périscolaire		0,56	0,56			X	0,56	
Adjoint technique - périscolaire		0,94	0,94			X	0,94	
<b>Filière Culture</b>								
Adjoint du patrimoine (échelle C1) ou Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2) ou Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	1					X	1	
<b>TOTAUX</b>	<b>14</b>	<b>5,07</b>	<b>18,07</b>				<b>15,38</b>	<b>2,69</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité à l'unanimité (16 voix pour) approuve le tableau des effectifs du personnel communal ainsi présenté à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus**

**Fait à Cappelle-en-Pévèle**

**Le Maire**  
**M. Bernard CHOCRAUX**



Envoyé en préfecture le 16/09/2025

Reçu en préfecture le 16/09/2025

Publié le 16/09/2025



ID : 059-215901299-20250911-16092025\_D37BP-DE